

« Les danseurs du ballet national ne sont pas des "Harragas" »



Le consul général d'Algérie à Montréal (Canada) a minimisé le « tapage » médiatique soulevé ces derniers jours autour de l'affaire des danseurs du ballet national qui ont décidé de rester dans ce pays alors qu'ils étaient en mission officielle. Selon lui, ce qui s'est passé est « normal » jusqu' à maintenant. « Toute cette affaire n'est qu'un simple retard enregistré dans le retour en Algérie des membres du ballet national », a-t-il expliqué tout en refusant d'admettre qu'il s'agit d'une affaire de « Harragas ».

Le consul général d'Algérie à Montréal, Amara Abdelghani, a indiqué dans une déclaration au journal Echorouk que les membres du ballet national qui ne sont pas encore rentrés en Algérie ne sont pas des « Harragas ». Selon lui, ils sont encore au Canada d'une manière légale vu que leurs visas sont valables pour six mois. Amara Abdelghani a nié catégoriquement les présomptions selon lesquelles des responsables algériens auraient menacé les danseurs de les poursuivre en justice.

A ce propos, il a affirmé qu'il les aidera pour rentrer au pays en toute dignité, comme ce fut le cas avec leur camarade qui est rentrée au pays il y a quelques jours. Le secrétaire d'Etat chargé de la communauté algérienne à l'étranger, par la voie du consul général d'Algérie au Canada, aurait assuré qu'aucun des danseurs en question ne sera poursuivi en justice après leur retour au pays. Dans ce contexte, il a qualifié d' « infondée » la déclaration de l'ex directrice du ballet national qui, rappelons le, a menacé les danseurs de les poursuivre en justice. Selon lui, elle n'est pas de ses prérogatives de faire des déclarations pareilles. Ainsi, il a assuré que personne ne sera traduit en justice et personne ne sera licencié de son poste. Le même responsable a indiqué, par ailleurs, que les passeports des danseurs se trouvent actuellement à l'ambassade d'Algérie à Ottawa. La présidente de la délégation les a remis aux responsables de la représentation diplomatique après que les mis en cause ne se sont pas présentés à l'aéroport le jour du voyage de retour prévu pour le 12 novembre.

Des sources bien informées ont indiqué au journal Echorouk que les huit danseurs qui ne sont pas encore rentrés au pays se trouvent dans une situation psychologique très difficile à cause du tapage médiatique soulevé à leur sujet. Ainsi, ils vivraient dans la panique et le stress. Selon les mêmes sources, ils auraient contacté un avocat qui leur a vivement conseillé de ne pas faire des déclarations aux médias avant d'accomplir toutes les procédures d'asile politique.

Dans une déclaration à Echorouk, un connaisseur des affaires de l'immigration et de l'asile politique au Canada a expliqué qu'il est quasi impossible d'avoir l'accord des autorités canadiennes pour un asile vu que le groupe fait partie d'une institution nationale à renommée mondiale qui a fait des tournées à travers le monde. En outre, les danseurs percevaient des salaires mensuels et des primes comme tous les autres travailleurs et fonctionnaires algériens. Dans le même sillage, il donne à titre d'exemple une danseuse qui fait partie du ballet national depuis 29 ans et qui n'a pas fait une demande d'asile politique même dans les plus sombres moments qu'elle avait connus.

Le consul général d'Algérie au Canada:

Écrit par Tahar K'houl/ Version française M.D
Lundi, 22 Novembre 2010 00:00

l'Algérie. En plus, elle n'a jamais protesté sur quoique ce soit.

La même source a affirmé qu'au cas où les danseurs décideraient à demander l'asile politique officiellement sans leurs passeports, les services de l'immigration seraient contraints de les arrêter et les interner au centre des réfugiés jusqu'à ce qu'ils les identifient. Dans ce cas de figure, il serait fondamental d'avoir une preuve écrite de la part du consulat algérien à Montréal. Ce dernier ne va surement pas leur faciliter la tâche. En attendant la fin de cette affaire qui a fait couler beaucoup d'encre, tous les scénarios son possibles.

[Echorouk Online](#)